



La CGT, sa force, c'est vous !

02.98.76.65.65

6 rue de Kerhuel

CS 29029

29196 Quimper cedex

nous écrire sur cgt@cg29.fr

nous voir sur www.cg29.fr

Service public et statut des personnels menacés au Conseil Général

**Ne soyez pas la
grenouille qu'on cuit à
petit feu !**



Depuis quelques mois, le Conseil Général entreprend **insidieusement des réorganisations** sans demander l'avis du Comité Technique Paritaire.

Outre le fait que ce soit illégal, cette attitude témoigne du mépris ambiant à l'égard du personnel et de ses représentants en instances paritaires.

Deux réorganisations en force dans l'action sociale, sur les territoires de BMO et Morlaix-Landivisiau, nous ont contraints à mettre le Président du Cg en demeure de respecter la loi (voir notre site www.cg29.fr).

**Pourquoi le Cg craint-il les instances paritaires ?
Les réorganisations engagées ne sont-elles pas avouables ?**

Des procédés similaires ont déjà été utilisés à la Poste, France Télécom et dans bien d'autres collectivités. Nous en constatons aujourd'hui les dégâts, tant au niveau du service rendu à l'utilisateur que du statut des personnels. Nous ne devons pas laisser faire la même chose au conseil Général !

**Nous tenons au service public,
nous tenons au statut des personnels,
nous allons nous battre pour qu'ils soient respectés !
Nous comptons sur vous, pour le faire avec nous !**



Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

